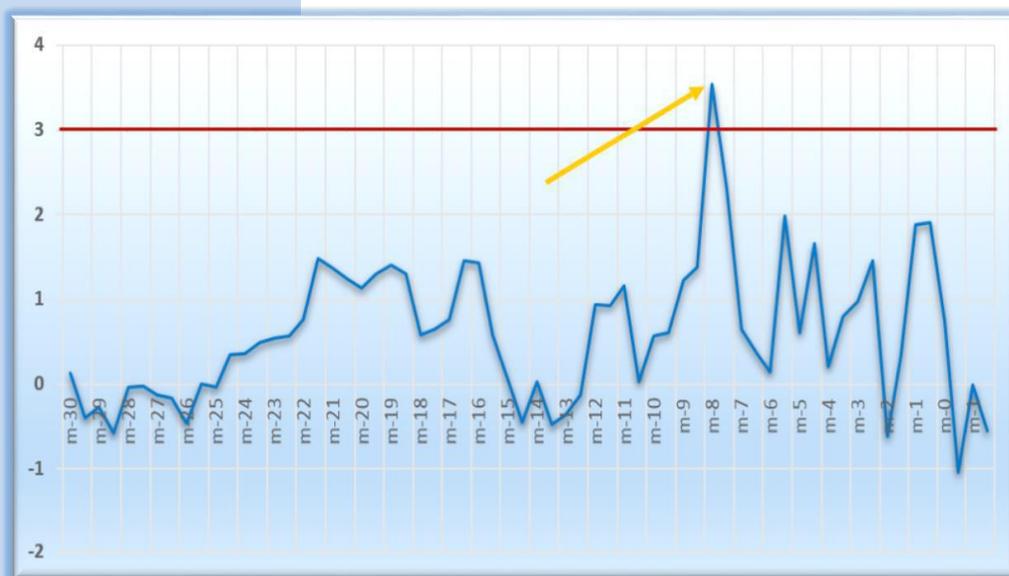




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE
L'UEMOA**



Note d'analyse du mois de septembre 2022

Date de parution : novembre 2022

SOMMAIRE

| | | |
|------|--|----|
| I. | NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS..... | 2 |
| II. | RESUME..... | 3 |
| III. | EVOLUTION MENSUELLE..... | 3 |
| 3.1 | Au niveau régional..... | 3 |
| 3.2 | Au niveau des Etats | 4 |
| IV. | EVOLUTION ANNUELLE..... | 9 |
| V. | ANNEXES..... | 10 |
| | Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA | 10 |
| | Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA | 10 |
| | Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois septembre 2022) (en %)..... | 11 |
| | Tableau 4 : Variation en glissement annuel par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois septembre 2022) (en %) | 11 |
| | Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)..... | 11 |
| | Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %)..... | 12 |
| | Tableau 7: Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %) | 12 |
| | Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2022 par rapport à septembre 2021)..... | 13 |
| | Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union | 13 |

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

| <i>Union</i> | <i>Nombre de variétés</i> | <i>Nombre de Points de Ventes</i> | <i>Nombre de produits élémentaires</i> | <i>Nombre de relevés</i> |
|----------------|---------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------|
| <i>Moyenne</i> | <i>652</i> | <i>2 387</i> | <i>12 664</i> | <i>15 859</i> |
| <i>Min</i> | <i>573</i> | <i>1 403</i> | <i>6 028</i> | <i>7 413</i> |
| <i>Max</i> | <i>722</i> | <i>5 182</i> | <i>19 073</i> | <i>30 520</i> |

Source : Commission de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au mois de septembre 2022 pour l'Union est estimé à 119,3 soit une légère variation de 0,1% par rapport à son niveau d'août 2022. Comparativement à son niveau de juin 2022 et de septembre 2021, l'indice a évolué respectivement de 1,8% et de 8,0%.

En rythme mensuel, l'évolution de l'indice régional résulte des hausses de niveaux de prix au Burkina Faso (0,3%) et au Sénégal (1,1%) et des baisses de niveau général des prix au Niger (-1,0%), en Guinée-Bissau (-0,4%), au Togo (-0,3%) et au Bénin (-0,1%). Les niveaux de prix sont demeurés quasi stables en Côte d'Ivoire.

Quant au taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de septembre 2022, il est de 6,7% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 12,5% au Burkina Faso, 8,7% au Mali, 7,2% au Sénégal, 7,1% au Togo, 7,0% en Guinée-Bissau, 5,1% au Sénégal, 5,1% en Côte d'Ivoire, 4,5% au Niger et 1,5% au Bénin.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En septembre 2022¹, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est estimé à 119,3. Ainsi, l'indice a augmenté légèrement de 0,1% par rapport au mois d'août 2022 et de 1,8% comparativement à son niveau de juin 2022.

L'accroissement mensuel de l'indice régional est porté par la hausse du niveau général des prix au Sénégal (1,1%) et au Burkina Faso (0,3%). Les prix sont restés stables en général en Côte d'Ivoire. Au Niger (-1,0%), en Guinée-Bissau (-0,4%), au Togo (-0,3%) et au Bénin (-0,1%), le niveau général des prix a connu une baisse au cours de la période sous revue. (Cf. Tableau 1).

L'évolution mensuelle de l'IHPC observée en septembre 2022 au sein de l'Union fait suite essentiellement au renchérissement des prix des produits des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,2%), « Restaurant et Hôtel » (0,2%), « Biens et services divers » (0,2%) et « Transport » (0,1%). (Cf. Tableau 2).

De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il ressort que selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits de l'énergie de 0,3% et des hors produits frais et énergie de 0,2%. Par rapport au secteur de production, les prix ont progressé en septembre 2022 principalement du fait de la hausse des prix des produits du secondaire de 0,3%. En fonction de la durabilité des biens, l'augmentation du niveau général des prix émane principalement de la hausse de 0,1% du niveau des prix des biens non-durables, de 0,1% des semi-durables et de 0,2% des biens durables. (Cf. Tableau 3).

¹ Au Mali, l'IHPC du mois de juillet 2022 a été reconduit en août et en septembre 2022 pour cause d'indisponibilité des données.

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin, en septembre 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a légèrement baissé de 0,1% en variation mensuelle en s'établissant à 105,9. Comparativement à juin 2022 et à septembre 2021, l'indice a respectivement baissé de 0,5% et de 1,6%.

La régression du niveau mensuel de l'indice global en septembre 2022 émane principalement de la chute du niveau des prix des produits pour les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,3%). Toutefois des hausses ont été observées pour les niveaux de prix des fonctions « Loisirs et cultures » (1,9%) et « Enseignement » (0,6%).

L'analyse de l'évolution en glissement annuel du niveau général des prix selon la volatilité indique que la diminution des prix émane essentiellement de la baisse du niveau de prix des produits frais de 10,2% alors que les produits de l'énergie et les hors produits frais et énergie ont progressé respectivement de 3,3% et 1,4%. Au regard de l'origine des produits, la chute du niveau global découle de la diminution du niveau des prix des produits locaux de 4,5%. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, c'est principalement les prix du secteur primaire qui ont diminué de 11,3%. Lorsqu'on s'intéresse au niveau des prix selon la durabilité des produits, la baisse est ressortie pour le niveau des prix des biens non durables (-3,6%) et des biens durables (-0,3%). (Cf. Tableau 4).

En septembre 2022, la baisse du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la régression du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-7,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,5%) et « Communication » (-0,2%). La baisse du niveau des prix en un an de la première fonction émane essentiellement de la réduction sur la même période du niveau des prix des céréales non transformées (-15,3%), Légumes frais en fruits ou racine (-9,3%), des légumes frais en feuilles (-10,6%), des légumes secs et oléagineux (-24,3%), des autres produits à base de tubercules et de plantain (-22,5%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (-9,8%) et des laits infantiles et farines lactées pour bébé (-10,8%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en septembre 2022 a baissé de 0,4 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent pour s'établir à 1,5%.

Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en septembre 2022 est de 128,9 soit une évolution de 0,3% par rapport à août 2022. Comparé à juin 2022, le niveau de l'indice a augmenté de 1,5%. Par rapport à sa valeur de septembre 2021, l'indice a augmenté de 16,5%.

En variation mensuelle, la hausse du niveau global des prix du mois de septembre 2022 est liée principalement à la montée du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%), « Transport » (0,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (2,6%) et « Restaurant et hôtel » (0,1%). On note toutefois une baisse du niveau des prix des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,5%).

La progression en glissement annuel du niveau global observée en septembre 2022 fait suite à la montée du niveau des prix à tous les niveaux : produits frais (38,0%), produits de l'énergie (13,6%) et des hors produits frais et énergie (4,5%). Selon l'origine des produits, l'évolution du niveau des prix a été de 20,6% pour les produits locaux et de 5,7% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global découle aussi bien de l'augmentation des prix des

produits du primaire (29,4%), du secondaire (7,6%) que du tertiaire (2,5%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, le niveau des prix des biens non-durables a évolué de 22,8%, les semi-durables ont augmenté de 0,3% et les durables sont demeurés quasiment stables. (Cf. **Tableau 4**).

L'évolution de l'Indice global en septembre 2022 par rapport à septembre 2021 provient principalement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (26,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,3%), « Transport » (7,7%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (11,2%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (43,4%), des farines, semoules et gruaux (39,3%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (28,4%), des huiles (19,9%) et de la bière (44,9%) sont à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

L'inflation en moyenne annuelle au mois de septembre 2022 est de 12,5%, soit une augmentation de 1,0 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.

En Côte d'Ivoire, en septembre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est demeuré stable par rapport au mois précédent avec un niveau de 118,0. Les évolutions observées en septembre 2022 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,5% et de 6,3%.

La stabilité du niveau global des prix est la résultante essentiellement des baisses de niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%), « Articles d'habillement et chaussure » (-0,2%) et « Santé » (-0,2%) et des hausses « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,3%) et « Communication » (0,3%).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, l'augmentation en glissement annuel indique des niveaux de prix en hausse de 10,1% pour les produits frais, de 4,0% pour les produits de l'énergie et de 5,5% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté à tous les niveaux : 6,5% pour les produits locaux et 5,4% produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 9,4% pour le primaire, 5,8% pour le secondaire et de 4,8% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont augmenté de 8,8% pour les biens non-durables et de 2,6% pour les biens semi-durables, mais elle baisse de 1,7% pour les biens durables.

En septembre 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,5%), « Transport » (8,2%) et « Restaurant et hôtel » (6,4%) qui est à l'origine de l'évolution observée sur le niveau général des prix comparativement à septembre 2021. Sur cette même période, c'est le renchérissement des sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. (21,6%), des poissons frais (19,7%), des autres produits à base de tubercules et plantains (20,8%), des céréales non transformées (5,4%), de la viande de bœuf (7,8%) et tubercules et plantains (8,1%) qui est à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 5,1% en septembre 2022, soit une légère augmentation de 0,1 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.

En Guinée-Bissau, pour le mois de septembre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a baissé de 0,4% en variation mensuelle pour se situer à 121,2. Comparé à son niveau de juin 2022 et de septembre 2021, l'indice a respectivement progressé de 2,6% et 8,4%.

La régression mensuelle du niveau global des prix résulte de la réduction du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,8%) et de la hausse du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (0,4%).

Au regard de la volatilité, la montée du niveau global des prix en glissement annuel découle du renchérissement des produits des différentes rubriques de la nomenclature avec 9,1% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits locaux de 9,3%, et des produits importés de 7,3%. Tenant compte du secteur de production, ce sont les hausses aussi bien des prix des produits des secteurs primaire, secondaire que tertiaire qui ont impulsé la montée du niveau global. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (9,5%), les biens semi-durables (8,3%) et les biens durables (2,4%) qui ont entraîné l'augmentation en glissement annuel de l'Indice. (Cf. Tableau 4).

En septembre 2022, ce sont principalement les hausses des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (24,7%) et « Transport » (15,0%) qui sont à l'origine de la montée du niveau des prix observés par rapport à septembre 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des céréales non transformées (14,2%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (16,9%), des légumes secs et oléagineux (56,6%), des huiles (15,2%), de la viande de bœuf (27,8%) et Tubercules et plantain (25,0%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 7,0% en septembre 2022, ce qui correspond à une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.

Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de juillet 2022 a été reconduit encore en septembre 2022 du fait de la non-disponibilité des données de l'IHPC pour ce mois. Ainsi, l'indice enregistrerait une hausse de 1,9% par rapport au mois de juin 2022 et de 8,6% par rapport à la même période de l'année 2021.

En septembre 2022, comme pour le mois précédent, la variation en glissement annuel observée ferait suite à l'augmentation du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (12,0%), « Transport » (10,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,3%) et « Biens et services divers » (8,9%).

La progression en glissement annuel du niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais de 13,9%, des produits de l'énergie de 13,4% et des hors produits frais et énergie de 5,8%. S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle fait suite à la progression des produits du primaire (11,1%) et du secondaire (7,1%). Au regard de la durabilité des biens, la hausse a été observée pour les biens non durables (11,4%) et les semi-durables (5,6%). Pour les biens durables (-0,8%), leur niveau de prix a diminué sur une année.

L'inflation en moyenne annuelle se situerait à 8,7% en septembre 2022.

Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en septembre 2022 est de 114,1. Son niveau a baissé de 1,0% comparativement à son niveau d'août 2022. Par rapport aux mois de juin 2022 et de septembre 2021, les prix ont progressé respectivement de 0,3% et 3,2%.

La régression du niveau général des prix en septembre 2022, par rapport au mois précédent, est principalement imputable à la chute du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,9%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,3%). Toutefois, en septembre 2022, les prix des produits des fonctions « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » et « Santé » ont augmenté respectivement de 0,6% et 0,2%.

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation en glissement annuel de l'Indice global découle de la hausse du niveau des prix des produits frais (3,3%), des produits de l'énergie (0,6%) et des hors produits frais et énergie (4,1%). Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est monté pour les produits locaux et les produits importés. De l'observation selon le secteur de production, il ressort que les niveaux des prix des produits du primaire ont progressé de 3,4%, ceux du secondaire de 3,6% et ceux du tertiaire de 1,4%. Au regard de la durabilité, la hausse globale de l'indice fait suite principalement à celle des biens non-durables (4,0%).

La variation de l'indice global en glissement annuel est en lien avec l'évolution des indices des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,9%), « Articles d'habillement et chaussure » (2,6%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,4%), « Transport » (1,1%) et « Santé » (3,2%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des pâtes alimentaires (10,6%), poissons frais (8,1%), poissons et autres produits séchés ou fumés (11,7%), huiles (17,0%), légumes frais en fruits ou racine (14,7%) et des lait infantiles et farines lactées pour bébé (11,1%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est stabilisé à 4,5% en septembre 2022 comparativement au mois précédent.

Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de septembre 2022 s'est établi à 126,2, soit une variation de 1,1 % en variation mensuelle. Comparé à son niveau de juin 2022 et de septembre 2021, l'indice a respectivement augmenté de 7,3% et de 11,9%.

L'évolution mensuelle de l'indice global fait suite à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,4%). On note toutefois, une baisse du niveau des prix des produits des fonctions « Transport » (-0,3%), « Communication » (-3,7%).

En rythme annuel, le niveau des prix des produits frais a augmenté de 22,7%, celui des produits de l'énergie de 5,4% et celui des hors produits frais et énergie de 7,3%. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix en variation annuelle a été observée pour les indices des produits locaux (13,4%) et importés (7,5%). Selon le secteur de production, la montée des prix s'est ressentie à tous les niveaux : primaire (18,2%), secondaire (8,0%) et tertiaire (2,6%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 16,6% pour les biens non durables, de 3,9% pour les biens semi-durables et de 8,3% pour les biens durables.

En glissement annuel, au mois de septembre 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions de prix enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (18,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres

combustibles » (4,5%), « Loisirs et culture » (14,9%), « Articles d'habillement et chaussure » (4,2%) et « Restaurant et hôtel » (7,4%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle découle essentiellement de celle des prix des céréales non transformées (14,2%), des poissons frais (32,4%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (32,4%), des légumes frais en fruit ou racine (30,3%), des légumes secs et oléagineux (34,5%) et des tubercules et plantains (28,1%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 7,2 % en septembre 2022, soit une augmentation de 0,8 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

Au Togo, en septembre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 120,5 traduisant une régression de 0,3% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de juin 2022 et de septembre 2021, l'indice a respectivement augmenté de 0,4% et de 7,9%.

L'évolution mensuelle à la baisse du niveau général des prix fait suite principalement à la diminution des prix des biens et services de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,1%). Toutefois, des hausses sont observées pour le niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,4%) et « Restaurant et hôtel » (1,1%).

En septembre 2022, au regard de la volatilité des produits, c'est la montée en glissement annuel des niveaux de prix des produits de l'énergie (26,3%), des hors produits frais et énergie (6,7%) et des produits frais (5,7%) qui a entraîné celle du niveau global des prix. Relativement à la provenance des biens et services, les niveaux de prix sont tous en hausse avec des variations de 6,4% pour les produits locaux et 11,3% pour les produits importés. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, l'augmentation du niveau général des prix émane essentiellement de la hausse des prix du secondaire (10,0%). Au regard de la durabilité des biens, tous les niveaux des prix sont en hausse : biens non-durables (9,8%), les semi-durables (6,3%) et les durables (2,7%).

Les variations du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (8,6%), « Transport » (17,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (11,0%), « Restaurant et hôtel » (5,6%), et « Articles d'habillement et chaussure » (6,7%) qui expliquent en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. La progression du niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des huiles (48,4%), des pains (35,0%), des poissons frais (9,2%), des légumes frais en fruits ou racine (16,7%), des pâtes alimentaires (14,1%), des volailles (21,3%) et des laits (13,2%).

Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 7,1% en septembre 2022 soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport à août 2022.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En septembre 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression estimée à **8,0%** dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de septembre 2021. Sur cette même période, les prix sont montés dans la grande majorité des pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations par ordre décroissant enregistrées sont de **16,5% au Burkina Faso**, 11,9% au Sénégal, 8,6% au Mali, 8,4% en Guinée-Bissau, 7,9% au Togo, 6,3% en Côte d'Ivoire, 3,2% au Niger et **(-1,6%) au Bénin**. (Cf. **Graphique 1**). En ce qui concerne particulièrement les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », entre septembre 2021 et septembre 2022, leur niveau de prix a progressé de 12,6%. (Cf. **Graphique 2**).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de septembre 2022 ressort à 6,7% au niveau régional. En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 12,5% au Burkina Faso, 8,7% au Mali, 7,2% au Sénégal, 7,1% au Togo, 7,0% en Guinée-Bissau, 5,1% en Côte d'Ivoire, 4,5% au Niger et 1,5% au Bénin. (Cf. **Tableau 5**).

L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois de septembre 2022 est tirée principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (11,6%) et dans une moindre mesure, par l'accroissement du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation: « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (4,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,1%), « Transport » (4,0%), « Restaurant et Hôtel » (2,7%), « Biens et services divers » (2,6%) , « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,0%), « Loisir et culture » (2,1%) et « Articles d'habillement et chaussure » (2,0%) (Cf. **tableau 6**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée aussi bien par les produits frais, les hors produits frais et énergie et les produits de l'énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 13,4%, 4,5% et de 4,6%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 11,9% pour le primaire, 5,1% pour le secondaire et 2,4% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent à la hausse le niveau général des prix avec des évolutions respectives de 9,5% et de 2,2% en septembre 2022. (Cf. **tableau 7**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

| PAYS | PONDERATIONS | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|----------------|--------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|------------|------------|
| | | sept-21 | juin-22 | juil-22 | août-22 | sept-22 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| BENIN | 760 | 107,6 | 106,4 | 107,1 | 106,0 | 105,9 | -0,1 | -0,5 | -1,6 |
| BURKINA FASO | 1258 | 110,7 | 127,0 | 128,1 | 128,5 | 128,9 | 0,3 | 1,5 | 16,5 |
| COTE D'IVOIRE | 3131 | 111,0 | 117,4 | 117,4 | 118,0 | 118,0 | 0,0 | 0,5 | 6,3 |
| GUINEE- BISSAU | 141 | 111,8 | 118,1 | 119,7 | 121,7 | 121,2 | -0,4 | 2,6 | 8,4 |
| MALI | 1428 | 107,8 | 115,0 | 117,1 | 117,1 | 117,1 | 0,0 | 1,9 | 8,6 |
| NIGER | 1111 | 110,6 | 113,8 | 114,7 | 115,3 | 114,1 | -1,0 | 0,3 | 3,2 |
| SENEGAL | 1491 | 112,8 | 117,6 | 122,1 | 124,8 | 126,2 | 1,1 | 7,3 | 11,9 |
| TOGO | 681 | 111,7 | 120,1 | 120,5 | 120,9 | 120,5 | -0,3 | 0,4 | 7,9 |
| UEMOA | 10000 | 110,5 | 117,3 | 118,6 | 119,2 | 119,3 | 0,1 | 1,8 | 8,0 |

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

| FONCTIONS | PONDERATIONS UEMOA | Indices pour les mois de | | | | | Variations (en %) depuis | | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------|------------|------------|
| | | sept-21 | juin-22 | juil-22 | août-22 | sept-22 | 1 mois | 3 mois | 12 mois |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 4246 | 117,8 | 129,4 | 131,9 | 132,7 | 132,7 | 0,0 | 2,5 | 12,6 |
| Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants | 121 | 116,7 | 122,9 | 122,1 | 123,0 | 124,4 | 1,1 | 1,2 | 6,6 |
| Articles d'habillement et chaussures | 703 | 106,1 | 108,7 | 109,1 | 109,3 | 109,4 | 0,0 | 0,6 | 3,0 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 1108 | 107,5 | 111,9 | 112,0 | 113,2 | 113,4 | 0,2 | 1,4 | 5,5 |
| Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer | 452 | 106,1 | 108,1 | 108,7 | 108,9 | 109,1 | 0,2 | 0,9 | 2,8 |
| Santé | 423 | 105,3 | 106,7 | 107,8 | 107,6 | 107,6 | -0,1 | 0,8 | 2,1 |
| Transports | 892 | 101,5 | 107,3 | 108,1 | 109,1 | 109,3 | 0,1 | 1,9 | 7,6 |
| Communication | 487 | 97,0 | 96,4 | 96,5 | 96,8 | 96,6 | -0,2 | 0,2 | -0,4 |
| Loisirs et culture | 254 | 105,0 | 108,1 | 109,2 | 109,4 | 109,6 | 0,2 | 1,5 | 4,4 |
| Enseignement | 231 | 107,9 | 108,9 | 108,9 | 108,9 | 109,2 | 0,2 | 0,3 | 1,1 |
| Restaurant et Hôtel | 639 | 108,7 | 112,0 | 112,5 | 113,5 | 113,8 | 0,2 | 1,6 | 4,6 |
| Biens et services divers | 444 | 107,5 | 109,6 | 110,2 | 110,3 | 110,5 | 0,2 | 0,8 | 2,8 |
| UEMOA | 10000 | 110,5 | 117,3 | 118,6 | 119,2 | 119,3 | 0,1 | 1,8 | 8,0 |
| Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 5753,7 | 107,5 | 108,6 | 109,1 | 109,6 | 109,8 | 0,1 | 1,1 | 2,1 |

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois septembre 2022) (en %)

| Libellé | Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo | Union |
|---------------------------------------|------------|--------------|---------------|---------------|------------|-------------|------------|------------|-------------|
| Produit frais | -1,6 | 0,8 | -1,3 | -2,5 | 0,0 | -2,5 | 2,5 | -3,6 | -0,3 |
| Energie | 0,0 | -0,5 | 0,0 | -0,5 | 0,0 | -0,3 | 2,1 | 1,8 | 0,3 |
| Hors produits frais et énergie | 0,1 | -0,3 | 0,3 | -0,1 | 0,0 | -0,1 | 0,4 | 0,6 | 0,2 |
| local | -0,7 | 0,1 | 0,0 | -1,2 | 0,0 | -1,7 | 1,2 | -0,8 | <i>nd</i> |
| Importé | 0,2 | 0,8 | 0,3 | 0,3 | 0,0 | -0,7 | 0,9 | 1,0 | <i>nd</i> |
| Primaire | -1,9 | 0,2 | -0,9 | -2,7 | 0,0 | -2,6 | 2,2 | -4,0 | -0,1 |
| secondaire | 0,0 | 0,6 | 0,5 | 0,1 | 0,0 | -0,6 | 0,5 | 0,6 | 0,3 |
| Tertiaire (services) | 0,1 | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | -0,4 | 0,1 | 0,0 |
| Non durable | -0,9 | 0,5 | -0,1 | -0,7 | 0,0 | -1,4 | 1,8 | -0,6 | 0,1 |
| Semi Durable | 0,2 | 0,0 | 0,1 | -0,2 | 0,0 | 0,1 | 0,3 | 0,7 | 0,1 |
| Durable | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 0,4 | 0,1 | 0,2 |

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en glissement annuel par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois septembre 2022) (en %)

| Libellé | Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo | Union |
|---------------------------------------|------------|--------------|---------------|---------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Produit frais | -10,2 | 38,0 | 10,1 | 6,6 | 13,9 | 3,3 | 22,7 | 5,7 | 14,6 |
| Energie | 3,3 | 13,6 | 4,0 | 42,8 | 13,4 | 0,6 | 5,4 | 26,3 | 8,5 |
| Hors produits frais et énergie | 1,4 | 4,5 | 5,5 | 9,1 | 5,8 | 4,1 | 7,3 | 6,7 | 5,4 |
| local | -4,5 | 20,6 | 6,5 | 9,3 | 8,1 | 2,4 | 13,4 | 6,4 | <i>nd</i> |
| Importé | 6,7 | 5,7 | 5,4 | 7,3 | 8,5 | 2,4 | 7,5 | 11,3 | <i>nd</i> |
| Primaire | -11,3 | 29,4 | 9,4 | 10,7 | 11,1 | 3,4 | 18,2 | 3,9 | 13,7 |
| secondaire | 1,0 | 7,6 | 5,8 | 10,5 | 7,1 | 3,6 | 8,0 | 10,0 | 6,4 |
| Tertiaire (services) | 1,0 | 2,5 | 4,8 | 6,6 | 0,8 | 1,4 | 2,6 | 4,7 | 3,3 |
| Non durable | -3,6 | 22,8 | 8,8 | 9,5 | 11,4 | 4,0 | 16,6 | 9,8 | 11,1 |
| Semi Durable | 1,8 | 0,3 | 2,6 | 8,3 | 5,6 | 2,1 | 3,9 | 6,3 | 3,1 |
| Durable | -0,3 | 0,0 | -1,7 | 2,4 | -0,8 | 2,2 | 8,3 | 2,7 | 1,6 |

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)

| PAYS | Pondération | avr-22 | mai-22 | juin-22 | juil-22 | août-22 | sept-22 |
|---------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| BENIN | 760 | 3,0 | 2,9 | 2,3 | 2,0 | 1,9 | 1,5 |
| BURKINA FASO | 1258 | 6,7 | 7,8 | 9,0 | 10,2 | 11,5 | 12,5 |
| COTE D'IVOIRE | 3131 | 4,6 | 4,6 | 4,7 | 4,9 | 5,0 | 5,1 |
| GUINEE-BISSAU | 141 | 5,2 | 5,6 | 6,1 | 6,3 | 6,7 | 7,0 |
| MALI | 1428 | 5,8 | 6,2 | 6,7 | 7,5 | 8,3 | 8,7 |
| NIGER | 1111 | 4,3 | 4,5 | 4,6 | 4,6 | 4,5 | 4,5 |
| SENEGAL | 1491 | 3,9 | 4,4 | 5,0 | 5,7 | 6,4 | 7,2 |
| TOGO | 681 | 6,6 | 6,9 | 7,0 | 6,9 | 6,9 | 7,1 |
| UNION | 10000 | 4,9 | 5,2 | 5,5 | 5,9 | 6,4 | 6,7 |
| Ecart type | | 1,3 | 1,6 | 2,0 | 2,4 | 2,8 | 3,2 |

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %)

| FONCTION DE CONSOMMATION | Pondération | avr-22 | mai-22 | juin-22 | juil-22 | août-22 | sept-22 |
|--|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 4246 | 8,8 | 9,4 | 9,9 | 10,5 | 11,2 | 11,6 |
| Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants | 121 | 3,2 | 3,9 | 4,3 | 4,4 | 4,5 | 4,9 |
| Articles d'habillement et chaussures | 703 | 1,3 | 1,4 | 1,6 | 1,7 | 1,8 | 2,0 |
| Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles | 1108 | 3,1 | 3,2 | 3,2 | 3,4 | 3,8 | 4,1 |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer | 452 | 1,6 | 1,7 | 1,8 | 1,9 | 2,0 | 2,0 |
| Santé | 423 | 1,2 | 1,3 | 1,2 | 1,4 | 1,4 | 1,5 |
| Transport | 892 | 1,5 | 1,8 | 2,3 | 2,9 | 3,4 | 4,0 |
| Communication | 487 | 1,7 | 1,3 | 1,1 | 0,9 | 0,7 | 0,5 |
| Loisir et culture | 254 | 1,1 | 0,7 | 0,7 | 1,4 | 1,9 | 2,1 |
| Enseignement | 231 | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 1,3 | 1,1 | 1,0 |
| Restaurant et hôtel | 639 | 1,9 | 1,9 | 2,0 | 2,2 | 2,4 | 2,7 |
| Biens et services divers | 444 | 2,1 | 2,3 | 2,5 | 2,5 | 2,6 | 2,6 |
| Total | 10000 | 4,9 | 5,2 | 5,5 | 5,9 | 6,4 | 6,7 |

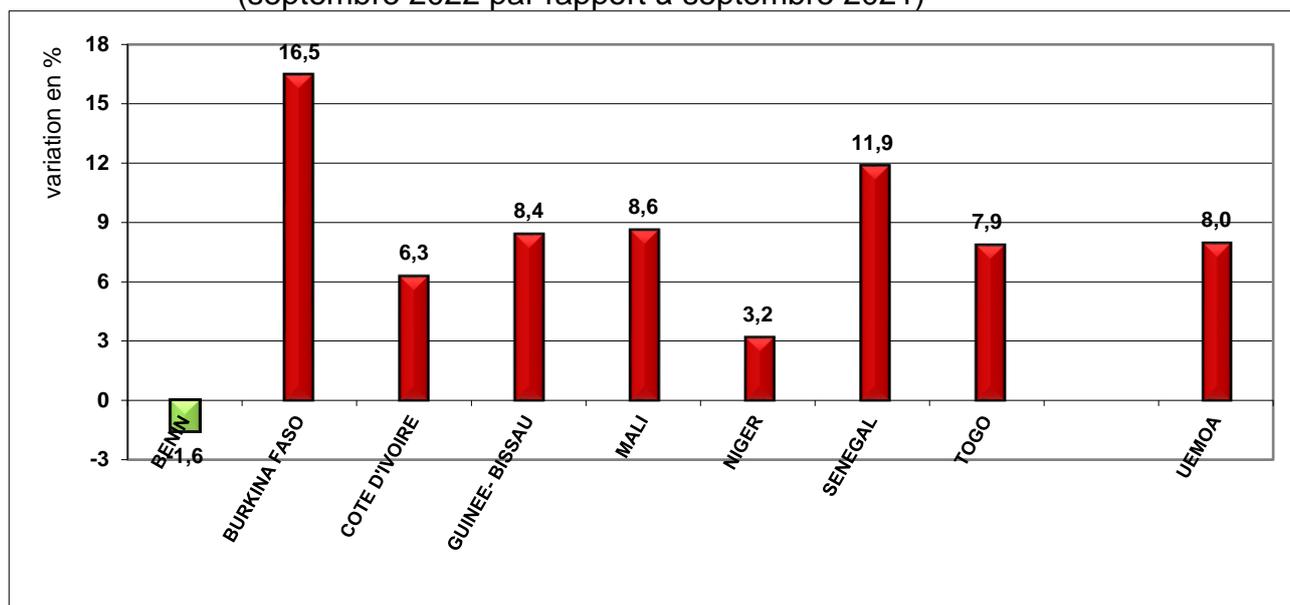
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 7 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %)

| Libellé | Pondération | avr-22 | mai-22 | juin-22 | juil-22 | août-22 | sept-22 |
|---------------------------------------|---------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Produit frais | 2425,2 | 9,4 | 10,2 | 11,0 | 11,8 | 12,8 | 13,4 |
| Energie | 721,4 | 2,0 | 2,3 | 2,6 | 3,1 | 3,9 | 4,6 |
| Hors produits frais et énergie | 6853,4 | 3,7 | 3,8 | 4,0 | 4,2 | 4,4 | 4,5 |
| Primaire | 2893,6 | 8,3 | 9,0 | 9,7 | 10,5 | 11,3 | 11,9 |
| secondaire | 4170,8 | 3,8 | 4,1 | 4,3 | 4,5 | 4,8 | 5,1 |
| Tertiaire (services) | 2935,6 | 2,2 | 2,1 | 2,1 | 2,2 | 2,3 | 2,4 |
| Non durable | 5596,8 | 7,0 | 7,5 | 8,0 | 8,5 | 9,1 | 9,5 |
| Semi Durable | 1250,5 | 1,5 | 1,7 | 1,8 | 1,9 | 2,0 | 2,2 |
| Durable | 464,8 | 0,5 | 0,6 | 0,7 | 0,8 | 0,9 | 0,9 |

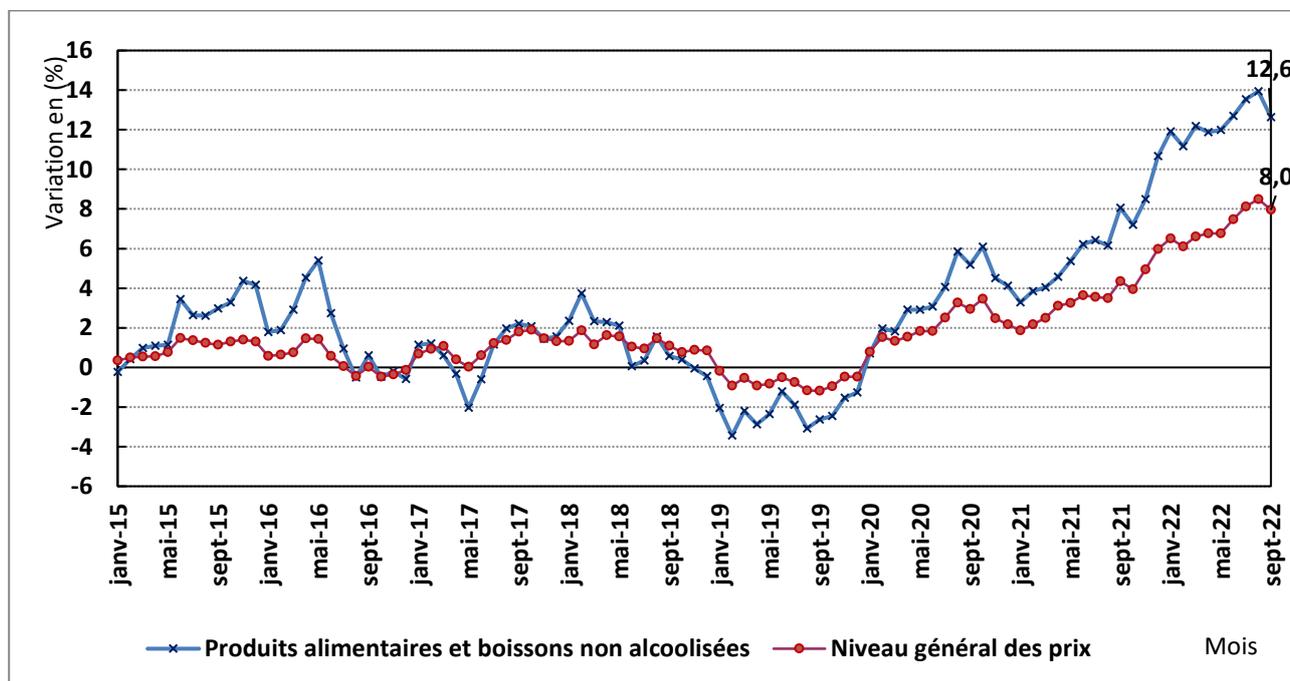
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2022 par rapport à septembre 2021)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA